

Giuseppe Motta

Autor(en): **Celio, Enrico**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENRICO CELIO

GIUSEPPE MOTTA

Ed. Baconnière, Neuchâtel

...J'ai lu votre ouvrage d'un seul trait en me délectant de l'art exquis avec lequel vous avez su mettre en relief de nouveaux aspects de la personnalité de notre grand homme d'Etat.

Giuseppe LEPORI,
ancien conseiller fédéral.

...Un ouvrage solide et clair... qui énumère tous les services rendus, les heures difficiles où Motta nous a tirés d'affaire, les discours décisifs tant à Berne qu'à la tribune de la S.D.N., les hommages dont il fut l'objet... Dans un pays où l'on attend volontiers l'heure des nécrologies pour dire aux grands hommes combien on les admire, un témoignage pareil (la lettre, si émouvante, de son collègue Häberlin) fait une très grande impression.

Journal de Genève.

...Ecrit dans un style alerte, dans une langue remarquable, par sa précision et sa clarté, émaillé de souvenirs personnels, ce livre fait revivre le village d'Airolo à une époque où les pavés de la route du Saint-Gothard résonnaient sous les fers des chevaux... l'ambiance familiale où le jeune Motta vécut jusqu'au moment où ses études l'obligèrent à quitter le toit paternel, l'affection qu'il portait aux siens, quelques passages des lettres écrites de Munich à sa mère, la nostalgie de la terre natale.

Gazette de Lausanne.

AVANT-PROPOS

Ce petit ouvrage n'entend pas être une biographie de Giuseppe Motta ; il en existe déjà deux, fort répandues et excellentes : l'une, plutôt anecdotique, par Aymon de Mestral (Le Président Motta — Payot, Lausanne), l'autre, écrite avec une rigueur scientifique par J. R. de Salis (Orell-Füssli, Zurich).

L'homme et son œuvre ont en outre été célébrés dans des essais, des discours, de nombreux articles et des conférences, dont l'une des plus brillantes fut tenue par Francesco Chiesa devant les communautés suisses de Milan, Bergame, Naples, Gênes et Luino. Elle contient ce jugement, qui vaut le plus bel éloge : « Giuseppe Motta aimait la paix afin que la part de l'esprit reste prépondérante dans l'existence. »

Mais le récit le plus véridique et le plus complet, c'est Motta, lui-même, qui nous l'a laissé dans les trois volumes des Testimonia temporum (Istituto editoriale Ticinese, Bellinzona), après avoir recueilli, trié et ordonné ses discours les plus significatifs. On y trouve le fidèle reflet de toute sa pensée.

Mon essai n'est donc pas un récit, moins encore une étude critique, mais plutôt une esquisse de la vie de Motta à l'aide de quelques traits essentiels et inédits qui

rappelleront aux aînés et révéleront aux plus jeunes la profonde humanité du grand magistrat.

Ambri, 1^{er} août 1957.

CHAPITRE PREMIER

D'Airolo à Heidelberg

Le père de Motta
Ses deux anges gardiens

Dans un essai consacré à Dante, l'éminent homme de lettres et philologue italien Giulio Bertoni — qui fut professeur à l'Université de Fribourg — relève que, maintes fois, la physionomie d'un homme célèbre nous révèle ses caractéristiques morales.

Tel me semble bien être le cas de Giuseppe Motta, lorsque j'examine son portrait, empreint à la fois de jeunesse et de maturité. Un regard d'une surprenante mobilité, l'expression sereine et accueillante du visage, un front large et réfléchi, des lèvres constamment prêtes à exprimer le message intime de l'esprit et du cœur, et jusqu'au nez effilé qui semble percevoir la moindre vibration de l'air, la sobre élégance, enfin, de toute sa personne, sont autant de signes extérieurs qui nous ré-

vèlent sa vie intérieure. C'est celle d'un homme moralement à sa place, loyal, richement doué et si communicatif qu'en sa présence toute distance est abolie entre lui et ses interlocuteurs, quels qu'ils soient et aussi nombreux soient-ils. Il avait, en somme, le physique de l'emploi, cet homme issu de bonne souche, patricien aux yeux des habitants de sa vallée ; mais il appartenait en fait à la classe bourgeoise ou paysanne et fut néanmoins appelé à vivre et à exercer son activité dans les milieux dirigeants de sa patrie, entouré d'hommes politiques avisés et de diplomates raffinés, presque tous de lignée illustre. Envers les uns et les autres, Giuseppe Motta se comportera avec une maîtresse aisance, comme s'il était né et avait toujours vécu parmi les grands de ce monde.

Son père

En réalité, il est né dans une bourgade de moyenne importance, à Airolo, chef-lieu de la Léventine, sis au pied d'un massif alpestre, en 1871, comme Francesco Chiesa. Son père, Sigismondo Motta, exerçait, avec sa famille, la fonction de surveillant de la route et de gardien du passage du Saint-Gothard. Ce n'était point là une sinécure, particulièrement depuis que les cantons du Tessin et d'Uri avaient transformé, en 1820, le sentier caillouteux et étroit du Gothard en une « artère des peuples » (*via gentium*), praticable non seulement aux piétons et aux cavaliers, mais aussi aux diligences bringuebalantes, aux carrosses et aux grands attelages — on se souvient du beau tableau de Koller. Il avait fort à faire, Sigismondo Motta, et il le faisait bien, si l'on en croit une lettre adressée à son père Giovanni en octobre 1840 par le gouvernement tessinois et pieusement conservée par son petit-fils. Une reproduction photographique me permet d'en donner ici la primeur. Après s'être référé à un décret que la municipalité d'Airolo devait rendre public sans le faire imprimer — il s'agissait de la police des routes — le Conseil d'Etat poursuit en ces termes : « Il nous est agréable de vous exprimer notre satisfaction pour l'empressement avec lequel vous exercez votre surveillance sur le col. »

Je ne sais si le lecteur a remarqué la signature. C'est celle du jeune G. B. Pioda, qui sera plus tard le successeur de Stefano Franscini au Conseil fédéral et auquel Giuseppe Motta succédera à son tour, quarante-sept ans plus tard ; autant d'années, notons-le en passant, pendant lesquelles le Tessin est resté sans représentant dans l'exécutif de la Confédération.

Ses deux anges gardiens : la mère et l'épouse

Sigismondo Motta avait épousé Paolina Dazzoni, de Chironico. Je regrette de ne pouvoir, pour mieux la qualifier, user du vieil adage : « elle valait son pesant d'or » ; et cela pour la simple raison que Mlle Dazzoni était toute menue, si grandes fussent pourtant ses vertus.

Mû par la curiosité, je me suis demandé pourquoi Sigismondo Motta avait choisi d'épouser une jeune fille de Chironico, qui est encore — selon l'expression populaire — au diable vauvert, et qui l'était bien davantage à l'époque. On peut y voir plusieurs raisons. La première, bien entendu, fut le charme même de l'élue ; il y avait aussi le fait que les Dazzoni étaient venus s'éta-

blir à Faido et que le frère de la jeune fille — Giovanni — était un avocat de valeur, gentilhomme campagnard comme il n'en figure sans doute pas beaucoup dans le *Gotha*. C'est lui qui, de son propre gré, cédera plus tard son siège de conseiller national à son neveu Giuseppe, alors à peine âgé de vingt-huit ans, afin de lui ménager d'utiles contacts avec la capitale. Une autre raison de ce mariage relève d'une affinité professionnelle : les Dazzoni, comme les Motta, étaient une famille d'hôteliers qui s'étaient, en outre, spécialisés dans les transports et les expéditions de marchandises. Le domaine d'activité des Dazzoni s'étendait de Magadino, sur le lac Majeur, à Faido, tandis que celui des Motta s'exerçait de Faido à la frontière du canton d'Uri.

Mais ce ne sont là peut-être que réflexions futiles. Ce qui compte, en revanche, c'est que Paolina Dazzoni fut pour Sigismondo Motta ce qu'Agostina Andreazzi, de Blenio, sera pour Giuseppe Motta et pour sa famille : deux anges gardiens que rapprocha une même vocation de dévouement et d'amour. On ne saurait séparer ces deux figures quant à l'influence bienfaisante qu'elles exercèrent, l'une sur son fils, l'autre sur son mari. Aussi peut-on affirmer que Giuseppe Motta n'aurait pas été ce qu'il fut sans une telle mère et sans une telle épouse. A toutes deux, on peut appliquer le texte de l'Écriture sainte sur la femme vaillante : « Le cœur de son mari a confiance en elle, et les profits ne lui manquent pas. Elle surveille ce qui se fait dans sa maison. Ses enfants se lèvent et la déclarent bienheureuse ; son mari se lève aussi pour faire son éloge. Sa valeur dépasse ce qu'il y a de plus précieux. » Sigismondo et Giuseppe Motta ont certainement porté dans leur cœur un semblable jugement sur leurs épouses.

Comment pourrais-je oublier le regard de Giuseppe Motta, lorsqu'en 1921, à l'enterrement de sa mère, je prononçais quelques paroles élogieuses à sa mémoire. Son expression était à la fois humble et fière. A peine faisais-je allusion à quelque vertu de la chère disparue que ses yeux s'humectaient et sa tête esquissait un imperceptible signe d'assentiment et de reconnaissance. Du vivant comme après la mort de sa mère, Giuseppe Motta était resté un fils d'autant plus humble qu'il était grand aux yeux de ses concitoyens ; en présence de tiers, au contraire, il ne cachait pas son orgueil filial. Je n'ai pas oublié non plus l'attitude de son épouse, si proche de lui et paraissant plus belle et plus digne dans ses vêtements de deuil et dans la solidarité de la douleur. A ce moment-là, je me remémorai le premier discours que Giuseppe Motta, à peine élu à la plus haute magistrature, avait tenu devant ses concitoyens d'Airolo. « Quand j'ai été élu membre du Conseil fédéral, j'ai exprimé mes premières pensées dans deux télégrammes, l'un à ma mère, l'autre à ma femme ; à la mère vénérée qui, restée veuve alors que j'étais encore d'un âge très tendre, m'a inculqué l'idée que le devoir passe avant tout intérêt, tout égoïsme, toute autre préoccupation et que, telle l'étoile polaire, il est appelé à guider l'homme dans l'adversité et les tempêtes de l'existence ; à ma très chère épouse, ange de ma maison et de ma vie, qui a fait régner une paix sereine dans mon foyer, a couronné mon amour par le don de nombreux enfants et m'a donné la force de me vouer aux exigences intenses de la vie publique. »

E. C.